

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://jesuschristenfrance.fr/royaute-francaise-au-service-du/article/les-principes-qui-ont-fait-que-la>

Les principes qui ont fait que la Royauté française a tenu 800 ans ont toujours leur place



se au service du Christ -
Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Louis XX : « Par rapport aux souverains passés, j'ai aussi le devoir de montrer que leur oeuvre se poursuit et que les principes qui ont fait que ce régime a tenu 800 ans, ont toujours leur place: la justice, le respect du droit naturel, l'harmonie sociale »

« Le prince Louis de Bourbon, duc d'Anjou, est en visite officielle dans le Morbihan ce week-end. Chef de la maison de Bourbon et prétendant au trône de France, sous le nom de Louis XX, il répond en exclusivité aux questions du Télégramme ».

« Vous avez la double nationalité française et espagnole. Vous avez vécu à Caracas, New York et maintenant Madrid... Vous sentez-vous encore Français ?

« Il y a certainement pour moi une sorte d'atavisme. Les dynasties européennes ont constitué d'une certaine manière une préfiguration de l'Europe. Il n'y a pour s'en souvenir qu'à consulter leur arbre généalogique. Henri III, fils du roi de France, a été roi de Pologne avant de succéder à son frère sur le trône de France. Philippe V, roi d'Espagne, s'est toujours souvenu qu'il était prince français. Par ailleurs, du fait des mesures d'exil qui ont frappé les familles royales, la vie d'expatrié est devenue courante dans nos familles. Depuis un siècle et demi, les Bourbons ont souvent été amenés à vivre au loin. Mon père était né à Rome et a fait une partie de ses études en Suisse. Mes enfants sont nés aux USA, ma fille a été baptisée à Paris et mes garçons au Vatican. Enfin, Je suis comme beaucoup de nos contemporains pour qui le monde s'est ouvert. La vie moderne amène à beaucoup se déplacer. Tel est mon cas. Ce qui est certain, c'est que nous restons tous fidèles aux origines des Bourbons, famille française depuis plus de 1.000 ans ».

Pour les légitimistes, vous êtes l'héritier de la couronne de France sous le nom de Louis XX. Quelles sont vos relations avec la branche orléaniste, notamment Henri d'Orléans, comte de Paris, qui revendique également le titre de chef de la maison royale de France ?

« Il peut, en effet, y avoir confusion, puisque Henri d'Orléans, comte de Paris, est le descendant direct de Louis-Philippe d'Orléans devenu roi des Français lorsqu'il a usurpé, en 1830, le trône de son cousin Charles X, roi de France. Louis-Philippe a créé une nouvelle dynastie, comme Napoléon 1er en avait aussi créée une autre à l'ombre de la Révolution française. Pour moi, je descends de la branche aînée des Bourbons, celle des rois de France depuis Louis XIV. Avec mon cousin Henri d'Orléans, nous nous rencontrons régulièrement dans des cérémonies. Nous représentons deux traditions différentes. Je suis le seul héritier des rois qui ont régné sur notre pays, de Clovis à Charles X ».

Vous sentez-vous investi d'une mission ? Quels sont vos devoirs envers vos aïeux ?

« On ne peut être le descendant direct d'une dynastie dont la destinée se confond avec l'Histoire de France

Les principes qui ont fait que la Royauté française a tenu 800 ans ont toujours leur place

sans se sentir investi d'une mission. La première est, bien évidemment, celle du souvenir et de la mémoire dont il faut toujours témoigner. Mais il me semble que par rapport aux souverains passés, j'ai aussi le devoir de montrer que leur oeuvre se poursuit et que les principes qui ont fait que ce régime a tenu 800 ans, ont toujours leur place : la justice, le respect du droit naturel, l'harmonie sociale... »

Où en est le dossier de la réinhumation de la tête d'Henri IV ?

« Il s'agit d'un dossier auquel je suis très attaché comme sans doute beaucoup de Français pour qui Henri IV est un modèle de roi. Depuis plusieurs années, je suis dépositaire de cette précieuse relique. Une première étude accompagnée d'analyses scientifiques menées par une équipe internationale, a permis de l'authentifier. Je m'étais donc rapproché des autorités pour qu'elle soit replacée à Saint-Denis. Par la suite, certains ont mis en doute les premiers résultats. Or, en cette matière, le doute n'est pas permis. Il doit être levé. Je prends des dispositions pour qu'il en soit ainsi et que le projet de retour dans la nécropole royale puisse aboutir ».

Vous travaillez pour gagner votre vie. Pensez-vous qu'un descendant des rois de France a sa place dans les milieux financiers ?

« Travailler pour gagner sa vie me paraît être naturel. Nous ne sommes plus au temps des listes civiles, ni à l'ère des rentiers comme au XIXe siècle. Quant à moi, je me considère plus comme chef d'entreprise que comme financier ».

Avez-vous des relations avec les hommes politiques français ? Les trouvez-vous, dans leur ensemble, soucieux du bien commun des Français ?

« J'ai, bien évidemment, des relations avec les hommes politiques français, des élus souvent, soit à leur demande, soit à la mienne pour m'informer des problèmes actuels. Je rencontre aussi d'autres personnalités de tous les milieux, notamment économique et culturel. Ceux que je rencontre sont habituellement soucieux du bien commun. C'est d'ailleurs sans doute ce qui nous réunit, car ce souci qui était un des fondements de la royauté, vient d'une vision encore plus ancienne de la vie politique - le fameux héritage romano-chrétien - et est heureusement partagé encore de nos jours par de nombreux gouvernants. Il est à la base de la vie sociale, hier comme demain ».

Trouvez-vous que les présidents de la République ont, par certains côtés, une conception monarchique du pouvoir ?

« L'expression est effectivement employée, mais c'est souvent ironique lorsqu'il est reproché à un président d'avoir sa cour, ou plutôt péjoratif lorsqu'on reproche à un président d'être autoritaire. Cela est donc du domaine de la polémique où je ne veux pas me placer. En revanche, je constate que certains présidents sont plus que d'autres attachés à l'Histoire de France, dans sa durée, sa grandeur et à l'oeuvre millénaire de la royauté ».

Quel regard portez-vous sur la société française d'aujourd'hui ?

« Il est double. J'observe à travers les rencontres que je fais, le courrier que je reçois, les contacts avec les uns et les autres, qu'il y a une grande inquiétude. La crise économique, avec ses conséquences en matière d'emplois, de précarité, d'investissements, est durement ressentie. La crise morale ne l'est pas moins. Les

attaques contre la vie, contre la famille inquiètent. Cette crise morale se double d'une autre, identitaire, et le communautarisme est mal ressenti dans un pays qui a toujours reconnu les diversités dès lors qu'il y avait un fond commun unitaire. En revanche, il y a et, ce qui est encourageant, surtout chez les jeunes, une grande espérance. Les jeunes ne baissent pas les bras. Ils ont envie de bâtir un monde meilleur et plus harmonieux. Ils ont souvent une conscience du bien commun que n'ont pas eue les deux générations précédentes plus tournées vers le bien-être personnel et un certain égoïsme. Je ne peux qu'encourager cet espoir, car je me sens proche de cette nouvelle génération qui vit complètement au présent, mais qui reprend à sa manière ce que mon père avait qualifié un jour de « vieilles recettes » qui ont fait leur preuve... »

De quelles valeurs êtes-vous le garant ?

« La question est d'autant plus intéressante qu'elle n'aurait sans doute pas été posée il y a 10 ou 20 ans. La question des valeurs n'y était pas ressentie avec la même force qu'actuellement. En effet, on assiste actuellement à la perte des valeurs. La vie humaine, par exemple, n'est plus un impératif. On tue pour quelques euros, on assassine par confort. Le droit des enfants n'est plus garanti. Ainsi, face à un pouvoir qui ne défend plus l'ordre naturel, comme héritier de la dynastie capétienne, je demeure le garant des valeurs morales ».

Le « royal baby » a fait la Une des journaux en France ces derniers temps...
Existe-t-il encore une nostalgie de la monarchie parmi les Français ?

« Cette nostalgie est certaine. La rupture a été faite dans la violence et, en conséquence, dans l'inconscient de tous, elle n'est pas acceptée. Elle est vécue comme un traumatisme qui entraîne soit le déni, soit un profond attachement qui se marque de manières multiples. Pour certains, c'est l'évocation de souvenirs ; pour d'autres, l'étude et la recherche, et, pour beaucoup, c'est regarder vers les autres pays qui ont conservé leur monarchie avec ce que cela sous-entend d'unité et de partage. Le roi ou la reine appartient à chacun de ses sujets. Il y a un lien charnel. C'est ainsi que se forme une communauté. Les Français le ressentent et ils ont la nostalgie de cette grande famille ».

Selon vous, le retour d'un roi de France est-il possible un jour, ou cela relève-t-il de l'utopie ?

« En politique, tout est possible et l'utopie n'existe pas. L'histoire de la royauté nous le montre. A tous les siècles, la question aurait pu se poser. J'aime bien évoquer ce qui s'est passé au XIV^e siècle avec Charles VII. Sans doute, beaucoup pouvaient alors voir une utopie dans la mission de Jeanne d'Arc ...Et le roi a finalement été sacré à Reims ! »

Quels sont vos liens avec la Bretagne et quel sens donnez-vous à votre visite dans le Morbihan ?

« Je tiens à conserver des liens avec toute la France, à travers toutes ses provinces. En Bretagne, je suis déjà venu plusieurs fois, notamment à Brest pour le lancement du porte-avions Charles-de Gaulle, et dans les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, où j'ai été reçu par plusieurs municipalités et entreprises. Ces voyages sont importants pour moi pour voir sur place les problèmes qui se posent. Cette fois, je viens dans le Morbihan à l'occasion de l'évocation du roi Louis XIV, fondateur de Lorient et dont la France commémore cette année le tricentenaire de la mort. Mais au souvenir du grand roi, j'ai souhaité associer celui de l'épopée chouanne et le souvenir de tous les morts de toutes les guerres. Enfin, comme j'avais pu le faire à Brest, je viens aussi voir la base navale de Lorient, siège d'un corps d'élite, les fusiliers marins et commandos de Marine. Je n'oublie pas que je fais partie de la réserve de la Marine ».

Vous allez rendre hommage aux combattants chouans à Brec'h. Rejoignez-vous certains historiens qui n'hésitent pas à parler de « génocide vendéen » lorsqu'ils évoquent les « guerres de l'Ouest » au sud de la Loire ?

« Ma réponse à votre question est d'autant plus claire que, malheureusement, l'actualité, avec ce que subissent les chrétiens d'Orient, permet de bien comprendre ce qui s'est passé alors. Quand deux armées s'affrontent, c'est une guerre. Quand des femmes et des enfants sont sciemment et systématiquement tués, quand des villages sont rasés, quand des monuments sont détruits, c'est un génocide ».

Programme de la visite du prince Louis de Bourbon

« Le programme de la visite du prince Louis de Bourbon dans le Morbihan Vendredi après-midi : entretien avec le président du conseil départemental, François Goulard, réception à la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan à Lorient et, le soir, dîner privé avec des chefs d'entreprise à Lorient. Samedi : le matin, réception au port de pêche, puis par la Marine nationale ; l'après-midi, visite du Musée de la Compagnie des Indes à Port-Louis et réception par la municipalité de Lorient à la citadelle de Port-Louis ; le soir, dîner de gala à Vannes. Dimanche : à 9 h15, hommage aux combattants de la chouannerie au Champ des Martyrs à Brec'h ; à 10 h 15, hommage à tous les morts pour la France au Mémorial de Sainte-Anne-d'Auray ; à 11 h, grand-messe pontificale à la basilique de Sainte-Anne-d'Auray ; à 15 h, cérémonie de mémoire et de fidélité au monument du comte de Chambord ».

Sources

© Le Télégramme -

[le telegramme louis de bourbon](#)

[le salon beige](#)